

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la Société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 51 (1910), p. 37-48

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1910\\_\\_51\\_\\_37\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1910__51__37_0)

© Société de statistique de Paris, 1910, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2. — FÉVRIER 1910

### I

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 1910

**SOMMAIRE.** — Adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 1909. — Lecture, par M. le Secrétaire général, du discours de M. Payelle, président sortant. — Discours de M. Vassillière, président pour l'année 1910. — Élection de dix membres titulaires et d'un membre associé. — Présentation de six membres titulaires. — Nécrologie. — Correspondance et présentation d'ouvrages : M. le Secrétaire général. — Liquidation du legs Mercet. — Communication de M. Lucien March sur l'influence des variations des prix sur le mouvement des dépenses ménagères à Paris. Discussion : MM. Cadoux, Borel, Saillard.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. VASSILLIÈRE, président. Le procès-verbal de la séance du 15 décembre est adopté sans observations.

M. le **SECRETARE GÉNÉRAL** présente à la Société les excuses et les regrets de M. Payelle, président sortant, empêché par la maladie de prendre part à la séance de ce soir et d'accueillir personnellement M. Vassillière, son successeur pour 1910. M. Barriol se fait l'interprète de l'assemblée pour adresser à M. Payelle ses vœux de prompt rétablissement et il donne lecture du discours suivant :

#### **Discours de M. Georges Payelle, président sortant**

MES CHERS CONFRÈRES,

Me voici parvenu au terme de ma présidence éphémère. Ce n'était pas sans appréhension que je prenais possession, il y a un an, des fonctions dont votre confiance venait de m'investir ; ce n'est pas sans regret que je les résigne aujourd'hui, tant votre affectueuse sympathie me les a rendues agréables et faciles.

J'ai eu d'ailleurs la bonne fortune d'être secondé dans ma tâche par un Conseil où je n'ai trouvé que des amis, par deux secrétaires généraux qui, successivement, ont été pour moi des auxiliaires incomparables, et entre lesquels ma gratitude ne pourrait faire un partage équitable qu'en leur adressant à l'un et à l'autre un égal tribut de remerciements. J'ai déjà dit, lors de notre rentrée d'octobre, tout ce que la Société doit à M. Fléchet pour sa longue et précieuse collaboration. Les derniers mois de son secrétariat général ont été exceptionnellement laborieux, et les services qu'il a rendus à la chose commune, au cours de cette période si active de notre vie sociale, sont de ceux qu'une institution comme la nôtre ne saurait oublier. Elle ne les oubliera pas. Quant à notre nouveau Secrétaire général, j'ai trouvé en lui un dévouement, des qualités d'initiative, une ardeur généreuse et des talents que j'ai mis largement à contribution pour le bien de la collectivité. M. Barriol n'est pas

seulement un savant et un écrivain, c'est un administrateur expérimenté et sûr. Avec lui, les affaires de la Société continueront d'être bien faites. J'ai été non moins utilement secondé par un trésorier aussi compétent que parfaitement dévoué, lui aussi, à nos intérêts collectifs et dont l'habile gestion financière — nous en avons pour témoignage les chiffres de son dernier rapport, si vivant et si intéressant — est de nature à nous inspirer toute confiance dans la situation matérielle de notre association. Sans déflorer le nouveau rapport qu'il nous prépare, je peux dire que M. Matrat, dans ce travail, ne nous apportera que des raisons nouvelles de confiance et de satisfaction. Je n'aurai garde d'oublier enfin notre secrétaire, M. Roulleau, à qui nous devons des comptes rendus toujours fidèles et élégants de nos séances et de nos débats. Je n'aurai pas l'ingratitude d'oublier ceux de nos jeunes confrères qui, à l'exemple de M. René Delatour, et avec la même activité intelligente, se sont prodigués, dans des circonstances que nous avons tous présentes à l'esprit, au service de la Société. Et je ne quitterai pas le fauteuil sans remercier du fond du cœur tous ces collaborateurs hors de pair, sans leur dire combien je leur reste reconnaissant de l'appui si dévoué et si efficace que j'ai trouvé auprès d'eux.

Le discours d'usage du président sortant est une manière de revue de fin d'année. L'année 1909 marquait pour notre association une date mémorable : le 5 juin dernier la Société de statistique atteignait sa cinquantième année d'existence. Les fêtes de notre Cinquantenaire, qui ont coïncidé avec la douzième session de l'Institut international de statistique, sont encore trop près de nous pour que j'aie à vous en rappeler longuement le caractère et l'éclat. Vous n'avez pas oublié la belle séance de travail, où, tour à tour, devant un auditoire exceptionnellement brillant et nombreux, notre maître M. Levasseur, notre ancien président M. Alfred Neymarck et notre collègue M. Paul Meuriot nous ont fait entendre des communications aussi remarquables que goûtées. M. Levasseur a résumé d'une manière extrêmement attrayante sa magistrale étude sur le prix des denrées dans les lycées de France. M. Neymarck, poursuivant la série de ses beaux travaux statistiques sur les valeurs mobilières, a retracé le mouvement des fonds d'État des grands pays et M. Paul Meuriot enfin, dont vous connaissez les ingénieuses et patientes études démographiques, a entretenu l'assistance des migrations internes dans plusieurs capitales européennes. Vous n'avez pas oublié davantage le banquet plein de cordialité et d'entrain qui a suivi cette réunion et au cours duquel les représentants les plus qualifiés de la statistique étrangère ont traduit, dans des toasts tout ensemble éloquents et familiers, les sentiments qu'inspirent à nos confrères de tous pays nos efforts, nos travaux et les services rendus à la science par notre société.

Ai-je à vous rappeler enfin l'élégante et substantielle publication où, grâce à la collaboration d'un certain nombre de ses membres, la Société de statistique, après avoir souhaité la bienvenue à ses hôtes étrangers, s'est attachée à leur faire connaître la statistique française et à leur faire apprécier notre Paris?

Tout cela est d'hier. Constatons tout au moins que le succès de notre fête commémorative a couronné notre effort collectif et rendons-nous ce témoignage que, suivant un vœu précédemment formulé par votre président, la Société, dans cette circonstance qui réunissait autour d'elle tant d'amis et d'invités étrangers, a de son mieux mis en pratique la belle pensée de Joubert citée par M. Levasseur dans sa préface des *Questions ouvrières et industrielles* : « Ayons le cœur et l'esprit hospitaliers. »

Mais l'activité de la Société de statistique ne s'est pas manifestée seulement à l'occasion de la célébration de son Cinquantenaire. Elle s'est affirmée, au cours de l'année entière, par des productions qui témoignent hautement de la vitalité scientifique de l'institution.

Notre confrère M. J. Bernard avait commencé l'année par un intéressant travail sur le déclassement des voyageurs des réseaux français, complément d'une étude antérieure de M. P. Meuriot sur la démocratisation de la vitesse sur les chemins de fer. Dans l'une de nos dernières séances, il nous a entretenus de la statistique des accidents sur le réseau d'une de nos grandes compagnies.

M. Lucien March, en dehors de diverses communications sur le mouvement de la population en France, nous a entretenus du développement des institutions d'assistance publique en France depuis le milieu du siècle dernier.

J'ai à rappeler, d'autre part, une importante communication de M. Delamotte sur la statistique des successions et donations et, dans le même ordre d'idées, une savante étude de M. Lucien March sur la répartition des auteurs des successions suivant leur âge et sur l'intervalle moyen des mutations successives.

Dans le domaine des statistiques financières, je rappellerai les remarquables communications de M. Alfred Neymarck sur les institutions de crédit depuis cinquante ans, leur développement, leur rôle et leurs opérations, sur les émissions et remboursements d'obligations des grandes compagnies de chemins de fer en 1908, sur l'entreprise du canal de Suez et ses résultats, et je n'oublierai pas l'excellente communication de M. J. Bertillon sur la répartition de la richesse en France suivant l'âge des habitants.

Si je passe aux statistiques économiques, j'aurai à signaler d'abord la communication dans laquelle M. Yves Guyot a discuté, avec son autorité habituelle, les formules de Bastiat et de Rodbertus sur la part du capital et du travail dans la production. On se rappelle que cette communication a donné lieu à une brillante controverse, à laquelle a participé par correspondance le traducteur de Rodbertus, M. Emile Châtelain. J'aurai à mentionner également l'intéressante communication de M. Cadoux sur les progrès économiques des pays scandinaves, et son exposé des résultats d'une enquête sur les salaires et le coût de la vie des classes moyennes en Allemagne. Je rappellerai enfin la communication si bien ordonnée et si complète de M. Desroys du Roure sur les taxes de remplacement des droits d'octroi des boissons hygiéniques à Paris.

Si maintenant j'examine ceux de nos travaux qui se rapportent à la statistique démographique, je vous rappellerai les attachantes communications de M. Paul Meuriot sur la durée moyenne de la vie dans une petite ville de province au dix-neuvième siècle, sur les mouvements comparés de la population et des annuités successorales, sur la consistance de la petite commune en France; et vous ne me pardonneriez pas de passer sous silence la solide communication de M. Huber sur le mouvement de la population de la France en 1908 et la nouvelle statistique de l'état civil.

Il me reste enfin à vous rappeler le curieux chapitre d'histoire de la statistique que nous a apporté M. Gustave Schelle, avec sa communication sur la statistique au milieu du dix-huitième siècle.

A ces communications qui, toutes, ont donné lieu à des discussions animées et approfondies, sans doute conviendrait-il d'ajouter les travaux, études, variétés, articles publiés dans le corps de notre Journal? Je ne citerai que les plus importants. C'est d'abord un article de M. Lévassieur sur la statistique des batailles, pénétrante analyse et savant commentaire de l'ouvrage du Dr Bodart, de Vienne. C'est, ensuite, un article de M. Bellom sur le coût de la vie en France, d'après les résultats d'une enquête anglaise; puis un article de M. Bernard sur les transports par voie de fer et par voie d'eau dans la région du Nord en 1907; un article de M. Arthur-J. Cook, membre correspondant de la Société, sur la mortalité, par professions, en Angleterre. Et c'est, enfin, un substantiel article rendant compte de la douzième session de l'Institut international de statistique, écrit par un de nos confrères les plus compétents et les plus dévoués et qui donne, avec une fidélité parfaite, la physionomie des travaux et des fêtes qui ont eu lieu à Paris, au mois de juillet dernier.

J'en passe. Et je passe encore nombre de savantes chroniques sur la statistique judiciaire, sur la statistique des accidents, sur la statistique des assurances, des grèves, des transports, des banques, où nos collègues, MM. Maurice Yvernès, Bellom, Roulleau, Hertel et de Beaumont ont traité, avec leur compétence bien connue, ces diverses questions.

Les auditeurs de ces communications, les lecteurs de ces études n'ont point été

les seuls à rendre hommage aux travaux de nos confrères. A plusieurs reprises, de hautes récompenses ont été décernées à un certain nombre d'entre eux. MM. Maurice Bellom et René Lavollée ont été couronnés par l'Académie française, M. Lavollée pour son livre intitulé : *Les Fléaux nationaux*, M. Bellom pour ses ouvrages sur les *Ecoles techniques à l'étranger et en France*. L'Académie des sciences morales et politiques a décerné le prix du concours Stassart à notre confrère M. J. Bertillon, pour son mémoire sur les *Causes et conséquences de la diminution de la natalité française*. La même Académie a couronné M. Daniel Bellet pour son étude sur *l'Histoire économique de la soie*.

Nous avons appris avec la plus vive satisfaction l'élection de M. Raymond Poincaré comme membre de l'Académie française, la nomination de M. Levasseur comme administrateur du Collège de France pour une nouvelle période de trois ans, l'élévation de M. Arthur Fontaine, directeur du Travail, au grade d'inspecteur général des mines hors cadres. Enfin nous avons chaleureusement applaudi à l'élection de M. de Foville comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques.

A la suite du Cinquantenaire de la Société et de la douzième session de l'Institut international de statistique, le Gouvernement, reconnaissant, suivant sa propre expression, les services rendus par ceux dont « le labeur consciencieux et les incessantes recherches ont contribué à l'amélioration des méthodes statistiques », avait fait adopter par les Chambres un projet de loi accordant un certain nombre de décorations de la Légion d'honneur destinées à récompenser ces services. Je me borne à rappeler, parmi les promotions ou nominations faites à cette occasion, celles qui ont été attribuées à des membres de la Société : M. Émile Levasseur a été élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, MM. de Foville et Gustave Schelle ont été promus au grade de commandeur. MM. Delamotte, Fléchet, Albert Fontaine, Raphaël-Georges Lévy, André Liesse et Lucien March ont été promus au grade d'officier. Enfin, MM. Barriol, Borel, Chervin, Denise, Risser et Yot ont été nommés chevaliers. J'ai déjà félicité nos confrères de ces récompenses justifiées, pour chacun d'eux, par des services, que, mieux que personne, nous sommes à même de mesurer.

Pour ne rien omettre des satisfactions apportées à nos sociétaires par l'année qui vient de finir, je rappellerai enfin que, parmi les nouveaux membres élus par l'Institut international de statistique, le 6 juillet dernier, figure notre distingué confrère M. Paul Meuriot.

La présidence de notre Société n'offre pas, hélas! que des occasions d'applaudir à d'heureux événements. Elle impose aussi de douloureuses obligations à celui dont le rôle est de traduire vos sentiments, lorsque des deuils vous sont infligés. Pour ma part, je n'ai eu que trop d'occasions de remplir ce cruel devoir. L'année 1909 ne nous a pas enlevé moins de douze collègues, huit membres titulaires : MM. Etienne Dubois de l'Estang, Thenon, Jean Favre, Jacques Siegfried, Émile Macquart, Plasard, notre vice-président M. Ch.-M. Limousin, et M. Arnaudeau, — quatre membres associés : MM. Carroll-D. Wright, Ch. Hancock, Ferdinand Ignatius, Hubert Leemans. Saluons une dernière fois, Messieurs, ces confrères regrettés et renouvelons à leurs familles les sentiments de tristesse et de profonde sympathie que nous inspirent des pertes si sensibles.

Pendant que la mort fait son œuvre, la vie poursuit la sienne. Nos pertes ont été, non point sans doute réparées, mais atténuées par des acquisitions qui ont accru notre effectif de trente inscriptions nouvelles. Nos nouveaux collègues sont : MM. Deville-Chabrolle, Roger Delatour, Lenoir, Bunle, Dugé de Bernonville, Joseph Girard, Max Lazard, Édouard Fuster, Etevenon, Saillard, de Verneuil, Rendu, Privat-Deschanel, Maurice Bloch, Marraud, Louis Martin, Duprat, Lesage, Arthur Williams, Clément Colson, Georges Villain, Chemin-Dupontès, Poussin, Charles Norberg, Simon, Marsal. A ces membres titulaires, il convient d'ajouter MM. Edmond Michel et Edmond Perrée, membres correspondants, et MM. Knibbs et

Zawodny, membres associés. Et ce soir même, vous allez, mes chers confrères, vous prononcer sur onze candidatures nouvelles présentées à notre séance de décembre, et ces admissions, si elles sont prononcées, porteront à quarante et un le nombre des acquisitions afférentes à l'année 1909. Félicitons-nous de la vitalité puissante que la Société ne manquera pas d'emprunter à tant de concours nouveaux.

J'aurai fini, Messieurs, cette revue de l'année quand, applaudissant à votre vote du 15 décembre dernier, j'aurai salué la rentrée de MM. Malzac et Paul Meuriot au conseil de la Société. J'applaudis également au vote unanime par lequel vous avez désigné, pour prendre place à la vice-présidence, à côté de notre ami M. Charles Laurent, MM. Desroys du Roure et Cadoux. J'ai gardé pour la fin notre nouveau président M. Vassillière.

M. Vassillière est admirablement préparé aux fonctions que vient de lui confier l'unanimité de vos suffrages. C'est un technicien et un homme d'expérience. Ce qui le caractérise, depuis le début de sa carrière déjà longue, c'est la volonté soutenue, calme, toujours tendue vers le but marqué d'avance. Soit qu'il applique, sur le terrain même, ses connaissances scientifiques, soit qu'il s'attache à répandre, par la parole, les enseignements nouveaux, soit qu'il aille étudier au loin, en Europe et dans le Nouveau-Monde, l'état de l'agriculture, ses procédés et ses progrès, soit qu'il organise, à Chicago, à Saint-Petersbourg, la participation de la France aux expositions agricoles et horticoles, et se fasse le guide et l'instructeur des cultivateurs français envoyés avec lui par notre Gouvernement, dans toutes ses entreprises, dans toutes ses missions, dans toutes ses fonctions, il montre un esprit d'initiative remarquable, une entente des réalités, un sens pratique, un souci du progrès qui ne se démentent jamais. Depuis treize ans il remplace à la Direction de l'agriculture notre éminent collègue M. Tisserand. Cette succession, périlleuse pour tout autre, lui a permis de donner toute sa mesure et de rendre à l'État, à l'agriculture française, des services unanimement appréciés. J'ajoute qu'il s'est attaché à enrichir de nouveaux éléments précieux l'œuvre entreprise, dans le domaine de la statistique agricole, par le Ministère de l'agriculture.

Avec un tel président, les intérêts de la Société sont en bonnes mains.

C'est donc de grand cœur que je prie M. Vassillière de vouloir bien prendre ici la place qui lui appartient. Je lui remets avec confiance la direction de nos débats et de nos travaux, certain qu'avec lui notre institution ne pourra que poursuivre, dans la bonne fortune et le succès, son œuvre scientifique et féconde. Elle n'a du reste qu'à persévérer dans la voie où elle marche, sans défaillance, depuis un demi-siècle. Grâce à vous, mes chers confrères, grâce à votre dévouement et à votre labeur, la Société de statistique, après ces cinquante années, est aussi vivace, aussi forte qu'au premier jour. Et d'elle aussi nous pouvons dire, reprenant le mot souvent cité de Bersot à Jules Simon : « C'est un coin de France qui va bien ! »

De vifs applaudissements accueillent la péroraison de ce discours et M. Vassillière, président pour 1910, répond dans les termes suivants :

### **Discours de M. Vassillière, président pour l'année 1910**

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Mon premier devoir, en prenant place à ce fauteuil, est de vous exprimer ma profonde gratitude pour le grand honneur que vous avez bien voulu me faire en m'appelant à la présidence de la Société de statistique de Paris.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que j'ai accepté ce poste si enviable. Il me suffisait, en effet, de relire les noms des hommes, éminents à tant de titres, qui m'ont précédé pour me rendre modeste, s'il en était besoin, et me faire sentir

tout le poids des fonctions que votre bienveillance à mon égard m'avait confiées. J'ai été encouragé par les témoignages d'amitié que notre cher président sortant, M. Payelle, m'a prodigués. Je lui ai demandé de me prêter l'appui de sa grande expérience et de sa légitime autorité et je suis certain de pouvoir compter sur l'une et sur l'autre. Je savais en même temps que j'aurais pour m'aider à accomplir ma tâche, au mieux des intérêts de notre Société, le plus dévoué des secrétaires généraux, M. Barriol, un trésorier sage et prudent, M. Matrat, un excellent secrétaire, M. Roulleau, et aussi un collègue que vous aimez et estimez tous, avec lequel j'ai été heureux de collaborer au Ministère de l'agriculture, M. Fléchet.

La tradition, Messieurs, veut que tout nouveau président prononce un discours. Je le regrette pour vous, puisque vous devez à cet usage d'avoir à subir la lecture de ces quelques pages qui n'ont rien d'une œuvre oratoire. J'ai pensé que le mieux en cette occurrence serait encore, puisque je m'adresse à des statisticiens, de vous parler d'une des parties de cette science dont je m'occupe particulièrement, et pour l'établir et pour y puiser d'utiles indications, la statistique agricole.

Je diviserai cette branche de la statistique générale en deux parties bien distinctes, en réalité complètement étrangères l'une à l'autre : la première, que je nommerai statistique d'ordre social, la seconde que je désignerai sous le nom, qui n'est peut-être pas très bien adapté à son objet, de statistique économique.

La statistique d'ordre social embrasse tout ce qui se rapporte à la division de la propriété, à la classification et au dénombrement de ceux qui la possèdent ou l'exploitent, à quelque titre que ce soit, à la détermination de la valeur vénale et locative du sol, aux taux des salaires et, en général, à tout ce qui intéresse l'agriculture en dehors de la production elle-même.

Dresser au sujet de ces matières des questionnaires, bien précis, dont les termes ne prêtent à aucune ambiguïté, qui soient facilement compris par des personnes n'ayant pas toujours l'habitude des réponses nettes, collationner et présenter comme il convient les renseignements obtenus, n'est pas chose aussi aisée qu'on pourrait le supposer ; les erreurs sont inévitables, et les statistiques établies jusqu'ici l'ont démontré d'une manière indéniable.

Si l'on considère d'autre part que, d'une manière générale, les modifications qui interviennent dans la situation sociale de la propriété et de ceux qui en vivent ne se produisent qu'avec une lenteur relative, on est amené à reconnaître que les mouvements à enregistrer sont d'une amplitude insuffisante même au cours d'une période décennale, pour permettre de regarder comme négligeables les causes d'erreur dont nous venons de parler. C'est pour ce motif que, malgré l'intérêt considérable qui s'attache notamment à l'étude de la division de la propriété, du mode de faire valoir, de la diminution de la main-d'œuvre rurale, de la coopération et d'autres questions non moins graves, les ministres de la rue de Varenne n'ont pas cru devoir encore faire procéder à une nouvelle enquête, analogue à celles de 1862, 1882 et 1892. Ils ont préféré s'en tenir à la publication de monographies statistiques d'ordre soit social, soit économique, telles que celles sur l'industrie laitière, les productions végétales et animales et plus récemment sur la petite propriété, cette dernière due à l'initiative éclairée de M. Ruau. Ces travaux sont du reste, chacun pour ce qui le concerne, tout à l'honneur de deux de nos collègues, MM. Saillard et Lesage, et aussi de nos professeurs d'agriculture.

La statistique économique agricole s'occupe de tout ce qui touche aux productions animales et végétales et à leur valeur. De tout temps, on a compris combien il était utile de faire l'inventaire des denrées nécessaires à la vie de l'homme.

Si, en ce qui concerne la France, c'est au commencement du neuvième siècle seulement que remontent les premiers essais de statistique agricole dont nous ayons connaissance, il est vraisemblable que les peuples civilisés de l'Antiquité : Égyptiens, Grecs et Romains, devaient recueillir des informations assez précises pour leur permettre de rassembler sur les points où cela était utile les produits qui devaient satisfaire à leurs besoins.

Mais aujourd'hui, il ne suffit plus uniquement, comme au temps de Charlemagne,

de vivre au sens physiologique du mot ; il est indispensable, en outre, d'assurer à la masse des populations modernes la plus grande somme possible de bien-être, il est nécessaire de produire beaucoup ; il faut aussi, pardonnez-moi cette expression un peu vulgaire, gagner de l'argent. Pour obtenir ce résultat, on se trouve dans l'obligation de connaître la nature et la quantité des marchandises dont on dispose, les marchés les moins encombrés, ceux sur lesquels elles peuvent se vendre au meilleur prix.

Depuis que le percement des montagnes et des isthmes et le perfectionnement des différents modes mécaniques de traction permettent d'effectuer les transports avec une rapidité inconnue il y a seulement cinquante ans, depuis que d'immenses territoires ont été ouverts à l'activité humaine, depuis que le téléphone et le télégraphe sont venus bouleverser les conditions qui présidaient autrefois aux échanges, tout producteur doit être doublé d'un commerçant avisé et renseigné. Or, comment peut-il être renseigné, si ce n'est par la statistique ? On comprend combien, dans cette situation, on est avide de posséder des indications nombreuses, rapides et sûres. Mais, chose singulière et bien faite pour étonner les esprits qui n'auraient pas l'habitude d'observer la nature humaine, ce sont ceux-là mêmes dont les exigences à cet égard sont les plus grandes qui, souvent, se dérobent le plus volontiers lorsqu'il s'agit de fournir les informations dont la masse doit bénéficier.

Les causes de cette mentalité spéciale sont multiples, et leur recherche s'impose si l'on veut la transformer. Une des premières est que la statistique est l'objet de plaisanteries faciles du genre de celle, pour ainsi dire classique, de l'œuf pondu par la poule sur la limite de deux départements. Pour modifier cette manière de voir, nous regardons comme indispensable — je ne parle ici que de la statistique agricole — de ne mentionner, d'une manière générale, dans les tableaux fournis au public, ni les unités, ni les dizaines, ni souvent même les centaines, lorsqu'il s'agit, comme dans la production du blé, par exemple, de chiffres qui, malgré tout le soin qu'on met à les recueillir, ne peuvent être qu'approximatifs. L'administration de l'agriculture commence à suivre cette méthode, dans les statistiques publiées par ses soins, et dont se dégage ainsi une impression de sérieux incontestable.

Une autre cause d'erreur est la crainte du fisc. Les populations rurales, pas plus que celles des villes, n'aiment à mettre des tiers dans la confiance de leurs affaires : elles ont la méfiance invétérée du percepteur. Elles s'imaginent en général, et nous en avons eu la preuve lorsque nous avons modifié nos systèmes d'enquêtes, que tous les renseignements qu'on leur demande sur la nature des cultures, les surfaces ensemencées, la quantité de produits obtenus, tant du sol que des animaux, sont autant de moyens détournés de connaître leur revenu, et, par suite, d'augmenter leurs impôts. Elles sont ainsi portées, assez fréquemment, à dissimuler la vérité et cela souvent à leur détriment. Il importe au premier chef que tous ceux qui peuvent avoir une action sur nos agriculteurs leur montrent en même temps que l'inanité de leurs appréhensions tous les avantages qu'ils peuvent retirer de statistiques exactes ; qu'ils leur fassent comprendre que les agents du Trésor, serviteurs de la volonté exprimée par le Parlement, auront toujours et malgré tout le moyen de se renseigner.

Une troisième raison des indications erronées fournies parfois au cours des enquêtes est l'ignorance dans laquelle se trouvent beaucoup de petits cultivateurs de ce qui les touche le plus. Nombre d'entre eux ne se rendent pas un compte exact de la surface occupée par leurs emblavures, du produit d'une étendue de terrain déterminée, ou encore, par exemple, de la quantité de lait fournie annuellement par leurs animaux et du poids des fourrages consommés par ces derniers.

A mesure que l'instruction technique, qui a déjà fait tant de progrès, pénétrera plus complètement jusque dans nos plus humbles hameaux, il n'en sera plus ainsi, nous en sommes certains.

Il existe enfin une cause d'erreur d'un ordre tout particulier qu'à mon sens il est utile de signaler.

En France, comme d'ailleurs dans nombre d'autres pays, car disons-le bien haut, nos statistiques agricoles ne le cèdent pour la précision à celles d'aucune autre



nation, le soin de recueillir les premiers éléments de données statistiques incombe à des personnes certainement compétentes et zélées, mais qui se livrent à ces recherches, souvent longues et pénibles, à titre purement gracieux. Or, étant donné l'immense variété des renseignements qu'on leur demande de divers côtés, il en résulte qu'elles sont dans l'obligation de fournir une somme de travail très considérable. On doit craindre par cela seul d'abuser de leur bon vouloir, de les amener involontairement soit à ne pas répondre à la question posée, soit à donner des renseignements quelconques ayant pour effet de jeter le désarroi dans l'esprit de ceux qui les reçoivent.

Le meilleur moyen de remédier, dans la mesure du possible, à ce fâcheux état de choses serait, à notre avis, et comme nous l'avons fait depuis quelques années au Ministère de l'agriculture, de restreindre, dans la limite du possible, le nombre des questions posées, au lieu de l'augmenter comme on en a le plus souvent la tendance bien compréhensible, de ne pas établir de statistiques annuelles pour toutes les matières pour lesquelles cela n'est pas absolument indispensable, et enfin d'arriver à une entente entre les différents services enquêteurs, dans le but d'éviter les doubles emplois. On obtiendrait ainsi la même somme totale de renseignements et ils seraient certainement d'une exactitude plus grande, ce que nous devons avant tout rechercher.

Il me resterait encore bien des choses à dire, notamment en ce qui touche la grave question de la fixation des valeurs qui donne lieu à des appréciations si diverses, mais je ne veux pas abuser de votre patience.

Je vous prie d'excuser votre nouveau président qui a déjà retenu trop longtemps votre attention et je termine en vous assurant, mes chers collègues, de tout son dévouement à vos personnes et à notre Compagnie. (*Vifs applaudissements.*)

Après indication donnée par M. le Secrétaire général de l'adresse de M. Louis Dubois de l'Estang (87, avenue de la République, à Mantes) omise lors de sa présentation à la dernière séance, il est procédé à l'élection, en qualité de *membres titulaires* : de la COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE, représentée par son actuaire, M. Henri DUPLAIX, de MM. LOUIS DUBOIS DE L'ESTANG, Alfred MAYEN, Paul MAYEN, Émile MAYEN, d'AYGURANDE, Jacques MARGARITIS, Marcel COURCELLE, ROULAND et VIROT ; et, en qualité de *membre associé*, de M. Typaldo BASSIA. L'admission de ces nouveaux membres est prononcée à l'unanimité.

M. le PRÉSIDENT annonce la candidature, à titre de membres titulaires, de MM. Armand DE VAUGELAS, inspecteur des finances, 40, avenue de l'Alma, présenté par MM. Barriol et de Matharel ;

Henri DESTREM, courtier de change et d'escompte, courtier du Trésor, 46, rue de Londres, présenté par MM. Barriol et Sergent ;

BEAURIN-GRESSIER, rédacteur principal à la Caisse des dépôts et consignations, 4, rue des Beaux-Arts, présenté par MM. Albert Delatour et Schelle ;

Pierre RICHARD, ancien élève de l'École polytechnique, chef des services de la comptabilité de la *Prévoyance-Accidents*, actuaire conseil, 5, rue Hégésippe-Moreau, présenté par MM. Barriol et Charles Lefebvre ;

Le baron de CONTENSON, membre de la Société des agriculteurs de France, ancien officier supérieur, 4, rue Alboni, présenté par MM. Jacques Bertillon et Barriol ;

Albert JANSSEN, avocat, attaché à la direction de la Banque nationale de Belgique, à Bruxelles, présenté par MM. Barriol et Roulleau.

Conformément au règlement, il sera statué sur ces présentations dans la prochaine séance.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL fait part à la Société du décès de M. Léon Walras, professeur émérite à l'Université de Lausanne, mort le 5 janvier, à l'âge de soixante-quinze ans. Il dit les regrets que cause dans le monde scientifique et dans le monde économique la perte de cet homme de bien, de ce savant d'une intellectualité si remarquable, de ce professeur élégant et précis ; il croit être l'interprète de la Société en s'associant à ces regrets et en adressant un hommage à la mémoire de

Léon Walras, dont le nom restera inscrit parmi ceux des plus éminents statisticiens et économistes de notre époque.

M. Barriol nous donne ensuite lecture de la correspondance. Il a reçu de M. Levasseur une lettre par laquelle celui-ci met à la disposition des membres de la Société un certain nombre d'exemplaires de la *Statistique de l'enseignement primaire pour 1906-1907*.

Il a reçu également de notre collègue M. Bernard, pour compléter sa récente communication sur la statistique des accidents de chemins de fer, une lettre qui sera annexée au procès-verbal de la présente séance, et qu'accompagne un tableau donnant les résultats comparatifs de cette statistique dans les différents pays.

M. Barriol annonce également à la Société la liquidation du legs qui lui a été fait par son regretté ancien président, M. Émile Mercet ; ce legs, dont le capital a été touché par les soins du secrétaire général et du trésorier, fera l'objet d'une note spéciale dans le projet de budget qui sera ultérieurement soumis à la Société.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL présente les ouvrages reçus depuis la dernière séance, parmi lesquels il signale particulièrement : une brochure de M. Barrat intitulé : *Les Accidents du travail et le musée de prévention des accidents du travail et d'hygiène industrielle de Paris* ; l'ouvrage de M. Georges Manchez ayant pour titre : *La Séparation des épargnes et de l'État (résultat de trente-trois mois de politique fiscale socialiste)*.

Il appelle également l'attention des membres de la Société sur la nomenclature des maladies arrêtée par la commission internationale ayant pour secrétaire notre collègue M. J. Bertillon.

Il signale un article de M. Baines sur l'accroissement de la population en Europe publié dans le Journal de décembre de la Société royale de statistique de Londres, article qui est la reproduction du discours inaugural prononcé, à la session 1909-1910 de cette société, par notre éminent confrère.

Les autres publications reçues sont énumérées comme d'habitude à la fin du présent numéro.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Lucien March sur l'*Influence des variations des prix sur le mouvement des dépenses ménagères à Paris*.

M. MARCH rappelle que, dans une précédente séance, M. Levasseur a exposé les résultats d'une enquête sur les prix des denrées dans soixante-dix lycées. A la lumière d'une étude récente de la statistique générale de la France, il se propose d'examiner quelle a été la répercussion des variations des prix sur le mouvement de la dépense ménagère à Paris, en comprenant dans cette dépense la nourriture, le chauffage, l'éclairage et le loyer.

Les éléments de dépense sont déterminés d'après des budgets dressés antérieurement par divers observateurs. Cinq types de budgets sont retenus, dont trois ont été dressés pour des familles d'ouvriers, un pour une famille d'employé, un pour une famille de bourgeois aisé.

Afin de nettement séparer ce qui, dans le mouvement de la dépense, tient à l'influence des prix de ce qui tient au changement des habitudes ou des besoins, on a supposé que chaque budget restait invariable à toutes les époques, la quantité consommée de chaque denrée étant toujours la même et l'on a appliqué à cette quantité les prix successifs constatés aux différentes époques. On a utilisé différentes séries de prix : des prix de détail fixés par des tarifs d'économats de chemins de fer, par les opérations de coopératives de consommation ou par des catalogues de magasins d'approvisionnement ; les prix payés par l'Assistance publique dans ses adjudications, des prix de gros sur les marchés publics ou à l'importation.

A l'aide des prix de détail on a dressé un tableau dans lequel la dépense annuelle correspondant à chaque budget est calculée de 1875 à 1909.

Enfin, les prix de l'Assistance publique ont permis de remonter jusqu'au commencement du siècle dernier.

Les prix de gros ont servi à combler des lacunes et à contrôler le mouvement des autres catégories de prix. Quel que soit le budget considéré, la dépense a aug-

menté de 1906 à 1908 par rapport aux années précédentes, soit qu'on l'évalue au total, soit qu'on fasse abstraction du vin et du sucre, pour éviter l'influence de la suppression des taxes, soit qu'on ajoute au prix du vin, à partir de 1902, le montant des droits d'entrée supprimés. Mais cette dépense est inférieure au chiffre atteint trente ans auparavant. La dépense totale en 1908-1909, y compris le vin et le sucre, est inférieure, en général, d'environ 20 % au chiffre de 1877-1878. La baisse de certaines denrées, comme le vin et le sucre, compense largement la hausse des prix de quelques autres denrées.

Par l'application des prix de l'Assistance publique, on peut tracer des courbes plus étendues dont l'allure est comparable à l'allure des courbes tracées à l'aide des prix de détail. C'est vers 1873 que la dépense ménagère a été la plus élevée.

Après avoir signalé le mouvement de la dépense à l'intérieur du ménage, M. March indique comment le prix des repas a varié dans un restaurant populaire. L'augmentation a, cette fois, été continue, mais l'accroissement du prix du repas se compose de deux parties, l'une dépendant du changement des prix, l'autre résultant d'une amélioration dans la composition du repas.

Enfin, il y a lieu d'estimer aussi la hausse des loyers. Afin d'éviter l'effet des changements apportés au cours du temps dans la disposition et l'aménagement des habitations, on a relevé sur les calepins du cadastre de la Seine, les prix successifs à diverses époques d'environ 4.000 loyers, de faible valeur, de moyenne valeur ou de prix élevé.

Dans cette recherche, on a donc suivi les mêmes logements ou appartements, tandis que les moyennes dégagées des statistiques des contributions directes s'appliquent à des locaux variables à mesure que les vieilles constructions disparaissent et que de nouvelles s'élèvent.

Sauf pour les loyers très bas et les loyers élevés, les loyers ont, en général, augmenté à peu près constamment depuis 1852. Grâce à cette recherche on a pu apprécier quelle a été la variation proportionnelle du loyer de chaque famille considérée. Les statistiques des contributions directes et les estimations de la commission du cadastre de la Seine ont, d'autre part, fourni un contrôle et permis de prolonger la courbe de variation des loyers antérieurement à 1852.

M. March a cherché à déterminer l'influence des variations des prix des terrains et celle du mouvement des salaires des ouvriers de bâtiment. Le mouvement des loyers suit assez fidèlement la variation des salaires et ne semble pas directement lié aux changements des prix des terrains.

L'addition étant faite à chaque époque des frais de loyer et de la dépense annuelle qui représente les frais de nourriture, de chauffage et d'éclairage, on a obtenu un tableau de variation de la dépense totale pour une famille ouvrière disposant d'environ 2.000 francs par an et une famille bourgeoise dont le revenu annuel est d'environ 20.000 francs. La variation proportionnelle de la dépense totale n'est pas sensiblement différente dans les deux cas. Une tendance générale à la hausse s'est manifestée jusqu'en 1872-1873. Depuis, la tendance générale est à la baisse, en partie grâce à la réduction assez considérable des prix du vin et du sucre.

Au contraire la hausse du salaire a été ininterrompue dans la profession à laquelle appartenait le chef de la famille ouvrière considérée. Cette hausse a été moins importante pour la catégorie à laquelle appartenait le chef de la famille bourgeoise.

M. CADOUX fait observer qu'en ce qui concerne les variations du prix des repas dans les restaurants, il faudrait tenir compte, non seulement de la valeur absolue des prix portés sur la carte, mais aussi de l'abondance des portions correspondantes, qui a pu varier au cours de la période considérée.

Au sujet du prix des loyers, M. BOREL dit qu'en suivant les variations du loyer d'un même appartement, on n'observe pas un élément toujours comparable à lui-même, puisque, par le seul fait qu'il vieillit, l'appartement perd de sa valeur. Il faudrait, selon lui, pour rendre la comparaison valable, prendre, à deux époques différentes, le montant du loyer de deux appartements neufs, et ayant d'ailleurs la même composition et la même situation.

M. SAILLARD remarque que ce qui déprécie les locaux d'un immeuble, ce n'est pas tant le fait que ces locaux vieillissent, que la juxtaposition d'immeubles voisins nouvellement bâtis et mieux aménagés.

M. MARCH répond qu'il a volontairement laissé de côté tout ce qui ressort des variations de la valeur sociale des choses ; c'est là évidemment un autre élément de la question, qui pourrait donner lieu à une étude particulière ; mais, afin de mieux préciser ses résultats, il s'est volontairement astreint à ne faire état que des variations absolues des prix, la quantité consommée étant supposée constante.

M. le PRÉSIDENT adresse à M. March les remerciements de la Société pour sa très intéressante et très substantielle communication. En raison de l'heure avancée, la suite de la discussion est renvoyée à une prochaine réunion.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire général,

A. BARRIOL.

Le Président,

VASSILLIÈRE.

---

## II

### ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

---

#### STATISTIQUE DES ACCIDENTS SUR LES CHEMINS DE FER

Nous avons reçu la lettre suivante de notre collègue. M. Bernard, qui a tenu à compléter le très intéressant travail qui a été publié dans le Journal de la Société de janvier 1910.

LA REDACTION.

MON CHER COLLÈGUE,

A notre dernière réunion de la Société de Statistique de Paris, plusieurs de nos collègues, MM. Caubert et A. Neymarck, ont fait observer, dans la discussion de la question de la Statistique des accidents de chemins de fer, qu'il serait désirable de compléter les résultats que j'ai exposés par une statistique comparative des accidents de chemins de fer en France et à l'étranger.

J'ai recherché, dans les documents que j'ai pu me procurer depuis, les éléments de la comparaison qui nous a été demandée

Vous trouverez, dans le tableau ci-après (voir page 48), le résultat de ce travail établi au moyen des derniers éléments publiés.

Veuillez agréer, etc.

BERNARD.

---

TABLEAU.

**RÉSULTATS COMPARATIFS DE LA STATISTIQUE DES ACCIDENTS SUR DIFFÉRENTS RÉSEAUX DE CHEMIN DE FER**

	États-Unis d'Amérique — 1906	Royaume-Uni (Grande-Bretagne, Irlande et Écosse) — 1907	Réseau français — 1908	État Belge — 1907	Autriche- Hongrie — 1906	Allemagne — 1906	Luxembourg Hollande — 1906	OBSERVATIONS
<b>A) VOYAGEURS</b>								
Nombre total de voyageurs transportés	2.222.690	11.598.501	5.970.729	53.130.000	6.966.303	10.223.155	4.587.062	Le rapprochement des résultats A et B doit être fait sur les chiffres d'ensemble, la proportion des tués aux blessés étant extrêmement variable.
	74.131	366.304	898.134	375.919	454.324	2.110.530	1.384.773	
	71.738	355.090	863.868	373.278	426.508	1.749.436	1.063.231	
<b>B) AGENTS</b>								
Nombre d'agents en service	403	933,5	1.003	988	1.450	923	956	Chiffres calculés sur l'ensemble de l'effectif des agents, sauf pour le Royaume-Uni qui ne comprend dans sa statistique que les agents du service actif.
	25,5	21,4	49,9	124	212,5	422,8	447	
	23,9 (*)	31	47,5	110,5	185	290	304	
<b>C) VOYAGEURS, AGENTS ET PERSONNES ÉTRANGÈRES</b>								
Nombre de victimes pour 100.000 kilomètres de trains	4,22	0,10	0,99	1,04	0,60	0,29	0,49	
	1,05	6,02	1,38	0,50	0,49	0,35	0,27	
	5,37	6,12	2,37	1,54	1,09	0,54	0,76	

(\*) Y compris 296 tués et 3.832 blessés dans les opérations d'accrochage des véhicules, malgré l'accrochage automatique.  
N. B. — Les éléments A, B, C sont extraits des statistiques dont les résultats ont été publiés.